

SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du mardi 7 février 2023

- 1-** Création d'un troisième bureau de vote
- 2-** Création de 16 nouveaux emplacements dans le carré confessionnel au Cimetière du Pont de Chevreuse
- 3-** Approbation de la convention avec l'AROEVEN de l'Académie de Versailles pour la mise en place d'une session de formation BAFA
- 4-** Revalorisation de la tarification scolaire, périscolaire et extrascolaire pour l'année 2023
- 5-** Demande d'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) présentée par la société SOVADIS – Avis du Conseil Municipal
- 6-** Avis de la Ville de Coignièrès sur le projet d'aménagement du carrefour de la Malmédonne